

**LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

- VU la Constitution ;
- VU le décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le décret n° 2017-0075/PRES/PM du 20 février 2017 portant remaniement du Gouvernement ;
- VU le décret n° 2017-0148/PRES/PM/SGG-CM du 23 mars 2017 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- VU le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;
- Sur proposition du Ministre de la Santé ;
- Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 18 octobre 2017 ;

DECRETE

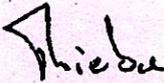
- ARTICLE 1 :** Madame Wendinpuikondo Raketa Ella Marie Michèle COMPAORE, Mle 245 781 G, Enseignant-chercheur, est nommée Secrétaire technique chargée de l'amélioration de l'alimentation et de la nutrition des mères et des enfants.
- ARTICLE 2 :** Madame Ida Adéline Adjara KAGONE/SALOU, Mle 231 440 V, Médecin spécialiste en santé publique, est nommée Secrétaire technique chargée de l'accélération de la transition démographique.
- ARTICLE 3 :** Monsieur Sidbéwendé Pierre YAMEOGO, Mle 99 470 W, Médecin, est nommé Secrétaire technique chargé de la marche vers la couverture sanitaire.
- ARTICLE 4 :** Monsieur Landaogo Soutongonoma Lionel Wilfrid OUEDRAOGO, Mle 95 882 K, Médecin spécialiste en santé publique, est nommé Secrétaire technique chargé de la lutte contre les maladies infectieuses cibles de l'élimination d'ici à 2030.

VISAGE n° 00090
26/10/2018

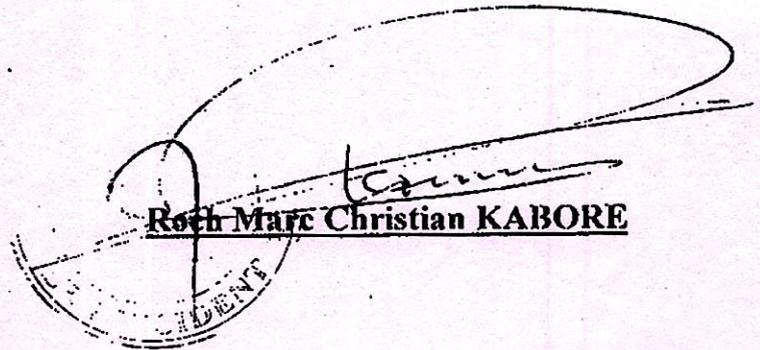
ARTICLE 5 : Le Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 27 fevrier 2018

Le Premier Ministre

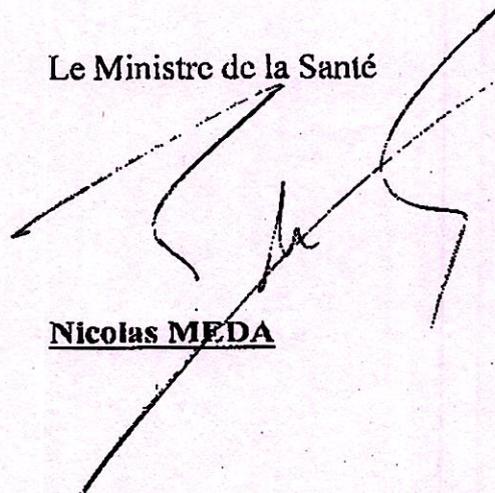


Paul Kaba THIEBA



Roch Marc Christian KABORE

Le Ministre de la Santé



Nicolas MEDA